



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Maison de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°97 septembre 2011

C'est la rentrée :
nous vous attendons!



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

Juin 2011 est déjà loin... et pourtant !

Durant la période traditionnelle de vacances d'été, nous ne publions pas notre mensuel « Le Courrier Laïque ».

Il a donc fallu attendre ce numéro pour y trouver quelques échos de nos activités de juin.

Quelques photos d'ambiance du 20 juin



Le cycle 2010-2011 s'est clôturé par un repas couscous préparé par des membres du Conseil d'administration suivi de la prestation toujours attendue de cette joyeuse troupe de notre entité. Poésie, humour et chansons se sont succédés pendant près d'une heure et demie.

Merci encore à Lily Faes et à son équipe. Grâce à eux, le patois de notre région continuera à vivre longtemps encore.



Dans ce numéro

C'est la rentrée : nous vous attendons !	p.4
Après l'assemblée générale du 9 juin dernier	p.5
Robert Joly : un hommage	p.7
Robert Joly avec les laïques de Morlanwelz	p.10
A vos agendas	p.13
L'été n'entame pas mon indignation	p.14
19 septembre : les Lundis du préau « <i>la terre, l'eau et le feu dans la musique</i> »	p.17
Le Cinéma des Résistances : programme 2011-2012	p.18
12 et 26 septembre : atelier d'aquarelles	p.20
8 septembre : Le Cinéma des Résistances « <i>Ammerika</i> »	p.22
22 et 29 septembre : atelier d'art floral	p.23
5, 12 et 26 septembre : cours d'italien	p.24
16 septembre : Conférence-débat « <i>Choisir sa mort : un droit, une ultime liberté</i> »	p.25
Expli-city : « serious games » à la Maison de la Laïcité	p.28
25 septembre : « <i>Les diablogues</i> » par le Théâtre de la Dodane	p.29

Maison de la Laïcité ASBL

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Un répondeur prend vos appels durant les absences.

Adresse mail : laicite.morlanwelz@skynet.be

Cotisation annuelle : 8 € par membre.
Compte IBAN n° BE 76 0682 1971 1895

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila

C'est la rentrée : nous vous attendons !

Après deux mois traditionnellement réservés aux vacances pour certains, à la détente pour d'autres et aux occupations habituelles pour d'autres, nous voici à la veille de septembre et de la reprise de nos activités.

Une Maison de la Laïcité se doit de présenter des activités variées afin de favoriser rencontres, échanges et réflexions dans une ambiance conviviale empreinte d'esprit laïque.

Lors de l'assemblée générale du 6 juin dernier, nous avons présenté aux membres présents les lignes générales que le conseil d'administration veut développer.

Parlons d'abord de nos activités régulières

Les ateliers d'art floral et d'aquarelles

Ils continueront à se dérouler deux fois par mois, grâce respectivement à Marie-Christine Cuchet, notre vice-présidente et à Anne-Marie André, une de nos membres active.

Chaque troisième lundi du mois, « **les Lundis du Préau** » - animé par Yvan Nicaise, notre président - présentent des activités variées : conférences avec projection, films, exposé d'un collectionneur, d'un artisan, d'un musicien,... se terminant par un sympathique goûter dans une ambiance conviviale.

Notre ciné-club « **Le Cinéma des Résistances** », préparé par Mime Lemoine, notre secrétaire, nous fera découvrir des films de qualité, très souvent primés dans des festivals mais que le cinéma commercial néglige car estimés peu rentables. Ils seront suivis, comme de coutume, par un court débat mené par un animateur spécialisé.

Nos activités ponctuelles

Trois conférences-débats sont prévues durant le deuxième semestre 2011 où seront abordés des sujets qui nous préoccupent autant dans notre engagement citoyen que dans notre vie de tous les jours.

Nous avons aussi programmé **une soirée jazz** en novembre en compagnie de musiciens remarquables qui nous feront partager leur amour de la musique.

Et comme laïcité et gastronomie peuvent aussi aller de pair, nous avons programmé **quelques repas** qui, outre le plaisir de se rencontrer, nous

permettrons de mener quelques actions philanthropiques ou d'entreprendre des travaux d'aménagement ou de rénovation indispensables dans notre maison, car les subsides que nous recevons ne peuvent pas tout couvrir.

Nous avons **d'autres projets en préparation** que nous dévoilerons dès qu'ils pourront se concrétiser.

Toutes nos activités sont annoncées dans « **Le Courrier Laïque** » envoyé mensuellement à tous nos membres, dans le journal communal d'information « Morlanwelz.be » et par des affiches déposées auprès des commerçants de l'entité.

Toujours des activités à mini-prix. Alors, pourquoi s'en priver !

Pour le Conseil d'administration

Yvan Nicaise – Président



**Après l'assemblée générale
du 9 juin dernier**

Comme les statuts des ASBL le prévoit, nous avons tenu notre assemblée générale en présence des membres de la Maison de la Laïcité qui nous ont fait le plaisir d'être présents, témoignant ainsi de leur intérêt et leur attachement autant à la laïcité en général qu'à nos actions locales en particulier.

Nous ne ferons pas ici le compte rendu de cette assemblée ; les membres qui le souhaitent peuvent consulter le procès-verbal dans notre maison.

Nous soulignerons simplement que l'assemblée, après avoir pu débattre des rapports d'activités et financiers de l'année 2010 et pris connaissance des perspectives 2011 présentées a approuvé unanimement la manière dont le Conseil d'administration travaille afin de veiller au rayonnement de la laïcité au sein de notre entité.

Election du Conseil d'administration

A l'échéance du mandat statutaire 2008-2011, le président sortant a représenté sa candidature et à été réélu membre du CA comme administrateur pour la période 2011-2014. Aucun autre membre n'était sortant en 2011.

Une nouvelle candidature a été présentée et acceptée : celle d'Olivier Bruyère. Olivier, membre de notre maison, est bibliothécaire à l'Université du Travail à Charleroi. Conscient de l'importance de défendre nos valeurs, il a souhaité s'investir dans notre comité et dans la vie de notre maison.

Son engagement sera précieux et rajeunira un comité qui n'attend que cela. Le Conseil d'administration a ensuite désigné en son sein le bureau.

Composition du Conseil d'administration actuel

NICAISE Yvan	Président
CUCHET Marie-Christine	Vice-présidente
LEMOINE Mimie	Secrétaire
SELVAIS Jean-Claude	Trésorier
BARBIER Luc	Administrateur
BOUTON Lucien	Administrateur
BRAGARD Marianne	Administratrice
BRUYERE Olivier	Administrateur
D'HOLLANDER René	Administrateur
SANTERRE Jean	Administrateur

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidie pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.



ROBERT JOLY : un hommage



C'est le dimanche 24 juillet 2011 que le Professeur Robert Joly nous a quitté à plus de 89 ans.

Il avait souhaité des funérailles dans la plus stricte intimité familiale : ce n'est donc que quelques jours plus tard que, selon ses désirs, Madame Joly nous a informés de sa disparition.

Robert Joly a connu une existence toute entière consacrée à la poursuite de plusieurs

idéaux politiques, philosophiques et pédagogiques qu'il est difficile de résumer en quelques lignes.

Puisse un jour quelqu'un lui consacrer une biographie fournie, tant le personnage le mérite.

En voici quelques éléments.

Son parcours scolaire : un sans faute

Robert Joly naquit à Carnières le 12 mai 1922 à la rue Royale d'un père ouvrier travaillant au laminage à froid de la localité et d'une mère au foyer.

Il faut signaler que la maison familiale abritait une petite bibliothèque locale de l'Instruction Populaire.

Après l'école communale des Trieux, c'est vers l'Athénée du Centre à Morlanwelz qu'il fut dirigé. Il y termina avec brio ses études, fin cependant bousculée par l'invasion allemande du 10 mai 1940.

En effet, avec d'autres jeunes gens, il dut fuir vers la France pour rejoindre un centre de recrutement de l'armée belge, mais après quelques semaines, il revint dans son village natal.

Bénéficiant d'une bourse d'études, il s'inscrivit à l'Université de Liège d'où il sortit en 1944 avec une licence de philologie classique.

Immédiatement, il rentra dans l'enseignement auquel il resta fidèle jusqu'à la retraite.



Il retourna d'abord à l'Athénée du Centre, comme surveillant pendant deux ans avant de devenir professeur de français, de latin, de culture grecque et de morale.

L'Ecole Normale située également sur le plateau Warocqué l'accueillit également à l'occasion.

Entretemps, il mit ses loisirs à profit pour approfondir ses connaissances de la philosophie grecque, au point qu'il décrocha le titre de docteur avec une thèse de philosophie antique ayant comme sujet : « Le thème philosophique des genres de vie dans l'antiquité classique ».

Ce n'était là qu'un début, puisqu'en 1961, il obtint l'agrégation pour l'enseignement supérieur grâce à un travail consacré à un des livres du corpus hippocratique : le Régime.

Un engagement politique militant sans ambition

Ouvrons ici une parenthèse pour rappeler un épisode important de la vie de Robert Joly, à savoir son engagement et sa carrière politique.

Dès la fin de la guerre, il s'engagea dans le Parti Socialiste Belge dont il fut président de la section locale de Carnières jusqu'en 1964.

Ce mandat fut agité car cette époque connut l'Affaire Royale en 1950 et la grève de l'hiver 60-61.

Cette dernière le vit chaque jour à la Maison du Peuple pour présider l'assemblée générale des grévistes, chargée de l'organisation pratique locale du mouvement.

Mais d'une façon générale, la direction de la section de Carnières du PSB n'était pas de tout repos car elle était très à gauche et souvent en délicatesse avec la ligne officielle du Parti.

Par-dessus le marché, le PSB de Carnières connut un schisme qui aboutit à la création d'une dissidence : l'Action Démocratique Carniéroise en 1964. Celle-ci disparut dans les années 70, non sans avoir donné du fil à retordre au PSB local de Robert Joly.

Une des conséquences majeures de la grève de 60-61 fut la création du Mouvement Populaire Wallon en 1961 dont Robert Joly prit la tête à Carnières. Ceci n'avait rien d'étonnant compte tenu de son engagement de militant wallon car il avait déjà fondé à Carnières encore une section de Wallonie libre qui sera englobée dans le MPW en 1961.

L'Encyclopédie du Mouvement wallon a d'ailleurs consacré un article bien fourni sur Robert Joly.

Un trait remarquable de sa personnalité est son absence d'ambition politique, ce qui eut comme conséquence un respect de la part aussi bien de ses amis que de ses ennemis de partis.

Vers de nouveaux défis

En 1965, Robert Joly prit la décision d'abandonner le militantisme politique et de se consacrer entièrement à l'enseignement et à la recherche universitaire dans les domaines de la philosophie en général et des religions en particulier.

C'est là qu'il donna la pleine mesure de ses talents.

Tout d'abord, la nouvelle Université de Mons l'engagea pour donner le cours de philosophie grâce à son titre d'agrégé de l'enseignement supérieur : c'est jusqu'en 1987 qu'il y restera, atteint alors par la limite d'âge.

D'autre part et toujours à la même époque, l'Université Libre de Bruxelles créa l'Institut d'histoire du christianisme et ici aussi, Robert Joly fut appelé pour enseigner la patristique d'abord, la littérature néotestamentaire ensuite.

Il exerça cette charge jusqu'en 1992 et, de 1983 à 1986, il assumait, même la présidence de cet Institut qui était devenu Institut de l'histoire des religions et de la laïcité.

A l'occasion de sa retraite professionnelle, notre région lui consacra une journée d'hommage en 1993, le 6 mars, à l'Ecole Normale Provinciale Fernand Hotyat de Morlanwelz, journée organisée par les Maisons de la Laïcité de Morlanwelz et de La Louvière, par le Centre d'Action Laïque et l'Extension de l'ULB.

Durant toute sa carrière universitaire, Robert Joly ne cessera jamais d'étudier, de rechercher et de publier ; citons entre autres :

- Propos pour mal pensants, 1961 ;
- Le pasteur d'Hermas, 1968 ;
- Le vocabulaire chrétien de l'amour est-il original ?, 1968;
- Christianisme et Philosophie. Etudes sur Justin et les apologistes grecs du IIème siècle, 1973 ;
- Le dossier d'Ignace d'Antioche, 1978 ;

- Origines et évolution de l'intolérance catholique, 1986 et 1996 (2^{ème} édition) ;
- Glane de philosophie antique. Scripta minora, 1994.

En dehors de ses activités académiques, de ses recherches et publications, Robert Joly ne cessait de donner des conférences et de participer à des colloques et débats (en Belgique et à l'étranger), ce qu'il continua de faire après sa mise à la retraite du monde de l'enseignement. De nombreux voyages touristico-culturels, en particulier sur le pourtour méditerranéen, complétèrent ses loisirs.

Sa curiosité insatiable et sa soif de lectures lui avaient procuré un bagage intellectuel remarquable qu'il aimait à diffuser grâce à un goût prononcé pour la pédagogie dont profitèrent des centaines d'étudiants et amateurs de connaissances.

On notera quelques conférences grand public comme : « Pourquoi je suis athée ? », « La parapsychologie, imposture ou illusion ? », « Pourquoi le christianisme a-t-il réussi ? », « Jésus, mythe ou réalité ? », « Les promotions de la Sainte Vierge », etc.

Ses apparitions à la télévision furent également nombreuses et appréciées, surtout lorsqu'il s'agissait de débats contradictoires au cours desquels son esprit caustique, allié à ses connaissances profondes des sujets abordés faisaient merveilles.

C'est donc un homme d'envergure qui nous a quittés, nous laissant un héritage intellectuel et moral considérable.

Merci Monsieur le Professeur.

André Biaumet



Robert Joly avec les laïques de Morlanwelz

Robert Joly était un ami très cher et de longue date de la communauté laïque de Morlanwelz.

Nous nous souviendrons à quel point ce conférencier pouvait captiver son auditoire sur des thèmes qu'il affectionnait en transmettant ses connaissances encyclopédiques grâce à des aptitudes pédagogiques avérées, non dépourvues de touches d'humour grinçant.

Déjà le **30 janvier 1955**, il avait manifesté son attachement à la laïcité en venant donner une « conférence publique et contradictoire », invité par le Cercle de

Libre Pensée de Morlanwelz. Il avait choisi pour titre : « Morale chrétienne et Morale laïque ».

Le **28 mars 1979**, avec le Cercle Rationaliste *la Fraternité*, ayant succédé au Cercle de Libre Pensée, il retrouvera le public de Morlanwelz pour une conférence-débat intitulée « Catholicisme d'aujourd'hui ».

Quand le Cercle Rationaliste décide de commémorer le 100^e anniversaire de la création de la *Libre Pensée* de Carnières, il est évident que la présence de l'enfant du pays, Robert Joly, est incontournable et celui-ci accepte d'être présent avec son discours passionnant sur « les sciences occultes et la parapsychologie ». C'était le **22 avril 1988**.

Il nous revient, le **19 février 1992** pour défendre sa conception de la laïcité avec « Libre examen, laïcité et notions apparentées ».

« Je n'aime pas les honneurs ! »

Attardons-nous à la journée du **6 mars 1993**. Atteint par la limite d'âge Robert Joly, a dû abandonner, certainement à son corps ou cœur défendant, ses fonctions d'enseignant d'université et partant d'un élan de sympathie pour cet humaniste, les Maisons de la Laïcité de Morlanwelz et de La Louvière ainsi que l'Extension de l'ULB veulent lui témoigner leur reconnaissance. Nous étions nombreux et émus pour l'accueillir à l'Ecole Normale Fernand Hotyat du Plateau Warocqué. Tous ayant goûté aux fruits de son savoir : anciens élèves et professeurs de l'Athénée Provincial du Centre de Morlanwelz et de l'Ecole Normale, anciens élèves et professeurs des universités de Mons et de Bruxelles, fidèles admirateurs de ses écrits et conférences, amis d'enfance et de toujours. C'était un vibrant hommage que la région du Centre avait voulu lui rendre. Inutile de vous dire quel avait été son embarras, lui qui déclarait : « je n'aime pas les honneurs » !

Par les monts et par les plaines...

Malgré sa situation de retraité, il n'abandonnera pourtant pas son bâton de pèlerin ; bien au contraire, le voilà disponible pour répondre aux nombreuses demandes de conférences dans nos régions wallonnes et à Bruxelles. C'est ainsi que nous le retrouvons à Morlanwelz le **13 octobre 1995**, au vernissage de l'exposition « (In)Tolérance, chez nous, du Moyen Age à

nos jours. » réalisée par le CAL Brabant wallon et montée dans les locaux de son ancien athénée. Robert Joly avait été sollicité, en tant que spécialiste de la question pour replacer l'exposition dans un cadre plus général grâce à sa synthèse et à sa réflexion.

Il sera encore l'invité des laïques de Morlanwelz associés à l'U.A.E. section Charleroi-Centre, le **29 septembre 1996**, pour prouver « L'intolérance catholique », le **26 novembre 1998**, pour nous entretenir des « Propos pour mal pensants » contenus dans son livre éponyme paru aux *Editions Espace de Libertés* et le **8 novembre 2000** avec comme sujet : « Dieu vous interpelle ? Moi il m'évite. Les raisons de l'incroyance ». En préambule, nous devons dévoiler une plaque à son nom, « baptisant » ainsi officiellement la grande salle de réunion de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Pas seulement à la tribune !

Entretemps, à la Maison de la Laïcité, le **12 février 1998**, Robert Joly devait interpeller, devant une salle comble, Gabriel Ringlet, vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain, venu défendre son point de vue sur un « Dialogue entre chrétiens et laïques », à l'invitation de Centre Culturel *Le Sablon*.

Mais nous avons aussi eu le bonheur de connaître Robert Joly dans des circonstances plus divertissantes. Lors du voyage du **6 avril 2003** organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz au pays des Collines, nous avons pris du plaisir en dégustant ensemble une tarte au « Poirot » à Ellezelles, avant une visite plus sage à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines.

Ne disposant pas d'archives sur les cercles de Libre Pensée de Carnières et de Mont-Sainte-Aldegonde, nous n'avons pu vérifier quelle avait été la présence de Robert Joly dans ces communes incluses dans l'entité de Morlanwelz depuis les fusions de communes en 1977.

Voilà néanmoins rappelés, bien des souvenirs locaux sur un homme érudit, demeuré humble, toujours prêt à lutter contre les croyances et supercheries qui alimentent l'obscurantisme et grand défenseur de la tolérance.

Très peiné par sa disparition, le Conseil d'Administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz adresse à son épouse et à ses proches, ses plus sincères et fraternelles condoléances.

**Mimie Lemoine,
Secrétaire**



A VOS AGENDAS

Nous savons que nos membres sont des personnes très occupées, mais qui partagent notre engagement.

Aussi nous vous annonçons les activités déjà programmées pour les prochains mois, ce qui vous permettra de noter dans votre agenda les moments que nous pourrons partager ensemble.

Dimanche 6 novembre à 11h00

Conférence dinatoire « *L'implication sociale de la laïcité* »

par Vincent Dufoing, Directeur de « Picardie Laïque »

L'implication de la laïcité dans la création de nouvelles formes de sociabilité est trop peu connue ou vécue.

Conférence suivie d'un repas à 12h30.

Menu « Cassoulet » : 12 € (apéro, dessert, café compris)

Réservation jusqu'au 3 novembre.

Vendredi 18 Novembre 2011 à 20h00

Soirée Jazz exceptionnelle « *Hommage à Louis Armstrong* »

40 ans après la mort de « Satchmo », venez redécouvrir quelques-uns des célèbres morceaux instrumentaux et vocaux de cet ambassadeur du jazz dans le monde entier grâce à Christophe Cabus (trompette/chant), Peter Maguire (Trombone- Angleterre) et le quartet de Michel Mainil.

En collaboration avec le Centre culturel « Le Sablon »

Entrée : 9 € Prévente et réservation : 8 € (064/442326)

Lundi 21 novembre de 11h15 à 17h00

Les « Lundis du Préau » présente « *L'évolution de la fonction royale dans le paysage politique belge* » par Freddy Clauwaerts, Professeur d'histoire retraité de la Haute Ecole Condorcet de Mons suivi d'un goûter.

PAF : 3 € goûter compris.

Vendredi 25 novembre 2011 à 19 h00

Vernissage de l'exposition de peinture de Dominique Lefèvre et Claude Mertens

Exposition ouverte les 26 et 27 novembre

Dimanche 11 décembre à 12h00

« Repas de fêtes » 20 € (Menu 5 services- apéritif offert)

Réservation jusqu'au 7 décembre.

Jeudi 15 décembre à 20h00

Le « Cinéma des Résistances » présente « *La révélation* » un film de Hans-Christian Schmid.

Soutenu par Amnesty International dans le cadre de sa campagne « Lutter contre l'impunité ».

Les «jeudisjeux» ne sont plus organisés à la Maison de la Laïcité

Depuis septembre 2010, nous avons mis en place, en collaboration avec « Les amis du livre et du jeu éducatif » ASBL, cette activité de loisirs qui a remplacé les séances de jeux de société qui étaient peu fréquentées.

Cette antenne de la ludothèque de Morlanwelz visait à permettre aux personnes à mobilité réduite de participer à cette activité dans un local situé au rez-de-chaussée. De plus, la participation d'une animatrice qualifiée nous laissait espérer l'arrivée d'un public plus nombreux.

Après une année de fonctionnement, cette ASBL et nous avons constaté l'absence de personnes à mobilité réduite et le peu de présences, ce qui ne justifiait plus cette décentralisation.

Nous invitons donc, dès maintenant, les participants de notre maison à poursuivre ces moments de détente et de gymnastique de l'esprit dans les locaux de la Ludothèque de Morlanwelz située à l'Allée des Hêtres et de vous informer au 064/43.16.70 des jours et heures de cette activité.

Nous remercions chaleureusement Mirella, l'animatrice de la ludothèque, qui avec son enthousiasme et son sourire, nous a fait vivre une année de jeux dans la convivialité.

Yvan Nicaise

L'été n'entame pas mon indignation

(Petit billet d'humeur)

L'Union Européenne est une mosaïque, c'est connu ! Une mosaïque de pays aux coutumes bien différentes qu'il va être difficile de concilier pour construire une cohésion européenne et pour que les peuples se sentent appartenir à une nation européenne. Cartes d'identités, plaques d'immatriculation automobile, monnaie unique, ouverture des frontières ne suffiront pas !

Personnellement, en tant que laïque, anti-cléricale (je n'ai pas dit « anti-religion »), attachée aux valeurs de la démocratie et des Droits de l'Homme, je m'indigne et je réprovoque certains comportements et positions politiques de pays - qui ont adhéré à l'UE (ou qui souhaitent le faire) - puisqu'ils sont devenus nos partenaires. Je me tiendrai à citer trois exemples - trois événements récents - qui m'interpellent particulièrement, me demandant si ces faits ne sont pas les prémices de dangers pour l'avenir du monde démocratique que nous connaissons dans notre petit pays.

Rendons-nous en Grèce !



C'est une photo publiée dans *Le Monde* du 22 juillet qui a heurté ma susceptibilité laïque. Prise le 17 juin dernier, elle montre les nouveaux ministres grecs prêtant serment sur l'Évangile au palais présidentiel. Ils sont face aux **autorités ecclésiastiques orthodoxes** et non pas devant les parlementaires ou le Président de la république - celui-ci se tient sur le côté (tout un symbole !).

A l'heure de la diversité culturelle et culturelle dans nos pays européens, la puissance publique d'un état ne devrait-elle pas être neutre ? Mais pour y parvenir, je pense qu'il devient primordial de revendiquer la séparation des Églises et de l'État, garante du vivre ensemble sans hypocrisie ni privilège.

La Pologne et l'avortement

Début juillet, nous devons avoir la conviction qu'il existe, en Pologne, un bastion des adversaires de l'avortement très influent. En effet, récoltant 600.000 signatures, une proposition de loi interdisant **complètement** l'avortement avait reçu le soutien de 254 députés (151 votant contre). Actuellement, l'avortement est interdit mais dépénalisé en cas de malformation ou maladie grave du fœtus, grave maladie de la mère, ou grossesse due à des « comportements illégaux ». Alors, que vont devenir les femmes polonaises en détresse parce qu'elles se retrouvent enceintes ?

Heureusement, fin juillet, on apprenait que le Parlement polonais avait décidé d'envoyer le projet en commission.

Souvenons-nous des manifestations dans les rues de Namur, Bruxelles, ... de l'opiniâtreté d'hommes et de femmes tels que Willy Peers, Pierre-Olivier Hubinont, Roger Lallemand, Lucienne Herman-Michielsens, ... qui ont permis de faire évoluer, chez nous, les mentalités pour arriver, après des décennies d'obscurantisme, à la loi du 3 avril 1990 sur la dépénalisation partielle de

l'avortement. **La position anti-avortement soutenue par l'Eglise et annoncée en Pologne**, rejoignant en cela d'autres pays européens (Malte, Chypre, Irlande), ne va-t-elle pas encourager des groupes religieux à remettre en question ce droit chez nous aussi ?

La Croatie fête deux héros !



Puisque nous sommes en août, faisons un saut en Croatie. A quelques kilomètres des plages idylliques de la côte dalmate, des festivités ont eu lieu au début de ce mois. Fête nationale, drapeaux, défilés, discours de la première ministre croate, rien ne manquait pour commémorer le 16^{ème} anniversaire de faits d'armes et glorifier deux héros de la région ... Héros qui ont pourtant été

condamnés en avril 2011 par le TPIY (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie) de La Haye pour crimes de guerres et crimes contre l'humanité ! Que faut-il en penser ?

Justement, le troisième film du Cinéma des Résistances (ciné-club de notre Maison de la Laïcité) nous emmènera dans les coulisses du TPIY. Nous y verrons les obstacles et les dangers qui handicapent la justice internationale et comprendrons dès lors que le film (*La Révélation*) ait reçu le soutien d'Amnesty International puisqu'il illustre fort à propos la campagne de « Lutte contre l'impunité ». « L'impunité résulte de l'absence de volonté des Etats de poursuivre les responsables des violations des droits humains. Véritable négation du droit des victimes à la vérité, la justice et la réparation, elle est la cause principale de la perpétuation des violations des droits humains ».

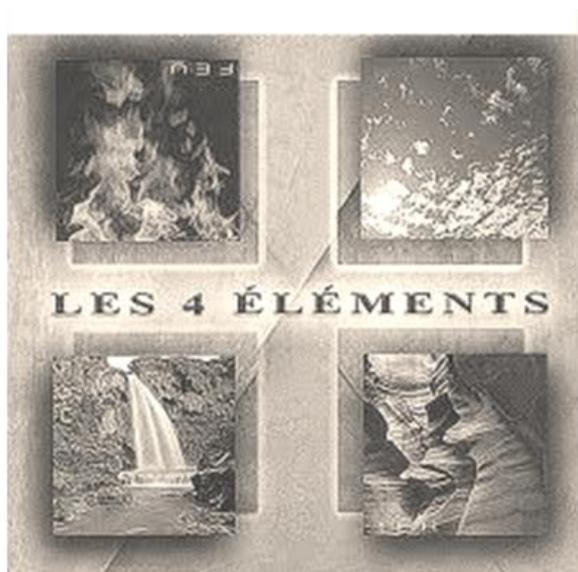
Vigilance active !

Ces trois exemples suffisent à nous rappeler qu'il est nécessaire de rester vigilants pour ne pas perdre nos droits acquis grâce aux combats d'hommes et de femmes progressistes et humanistes. Le mouvement laïque y trouvera ses défis futurs et plus que jamais alors, il nous faut rester actifs.

Lutter contre les injustices, les inégalités, l'intolérance, l'obscurantisme. Pour le bonheur de ses peuples, c'est dans ce sens que l'Europe doit se réaliser.

Mimie Lemoine

**Lundi 19 septembre : « Les lundis du Préau »
présente
« La terre, l'eau, l'air et le feu dans la musique »
par Roger Verstraeten**



Les habitués de nos réunions du troisième lundi du mois, de 14h15 à 17h00 connaissent et apprécient les présentations musicales de Roger Verstraeten :

« Promenades dans quelques œuvres musicales », « Chansons d'amour...airs connus » et « Roméo et Juliette »

Nous entendons assez souvent des morceaux tels que « les quatre saisons de Vivaldi », « le lac des cygnes », « la danse des feux », mais savons-nous toujours interpréter la manière dont les compositeurs ont utilisé les

instruments de musique pour nous faire ressentir les quatre éléments essentiels à la vie ?

Voilà ce que Roger Verstraten nous invitera à découvrir et à décoder à travers l'œuvre de certaines compositions musicales.

Et nous pouvons lui faire confiance pour que cette approche se déroule avec le dynamisme et l'enthousiasme qui l'anime.

Rappelons que cet après-midi de détente est accessible à toutes personnes qui le souhaitent, sans être pour autant membre de la Maison de la Laïcité, notre but étant d'offrir des moments de détente, de rencontre et de convivialité.

N'hésitez donc pas à la conseiller à vos amis, voisinage et relations.

Participation à l'activité et au goûter : 3 €

Depuis début 2006, soit depuis plus de 5 ans, le goûter facultatif est resté à 2 €.

Comme nous ne savons pas définir au préalable le nombre de personnes qui seront présentes, nous prévoyons toujours des fournitures pour le goûter supérieure à ce qui est nécessaire.

De plus, quasi toutes les personnes présentes restent au goûter.

Nous avons donc porté l'après-midi récréatif à 3€, goûter et café compris.

Nous pensons que nous pouvons toujours affirmer que nos activités restent à mini-prix et accessibles à tous.

Yvan Nicaise

Le cinéma des résistances

Saison 10

Programme 2011-2012

Jeudi 8 septembre 2011, à 20 heures

AMERRIKA

de Cherien Dabis

Jeudi 13 octobre 2011, à 20 heures

LIBERTE

de Tony Gatlif

Jeudi 15 décembre 2011

LA REVELATION

de Hans-Christian Schmid

Jeudi 16 février 2012

INCENDIES

de Denis Villeneuve

Jeudi 29 mars 2012

MEME LA PLUIE

de Iciar Bollain

Jeudi 3 mai 2012

LE NOM DES GENS

de Michel Leclerc

Jeudi 14 juin 2012

DANS SES YEUX

de Juan José Campanella

Le Cinéma des Résistances est un ciné-club qui propose, pour sa 10^e saison, des films à vocation grand public choisis pour leurs excellentes qualités esthétiques mais aussi parce qu'ils permettent de réfléchir sur des thèmes graves. Tantôt tragiques, tantôt empreints d'humour, les films abordent souvent des sujets

dérangeants, édifiants ou simplement représentatifs d'un état de l'humanité ne laissant personne indifférent. Plusieurs d'entre eux ont reçu des distinctions lors de festivals (Berlin, Cannes, Venise) et des récompenses (Jutra, Goya, Cesar, Oscar).

Entre des années 70 marquées par la guerre minant le Proche Orient et des années 2000 placées sous le signe de l'interrogation identitaire, ***Incendies*** donne à réfléchir sur la transmission, le pardon et la nécessité de vivre malgré les épreuves.

Liberté rappelle des faits historiques graves trop peu souvent évoqués : la déportation des gitans et tziganes vers des camps d'internement par les gendarmes français du régime de Vichy et vers les camps de concentration nazis.

Soutenu par Amnesty International dans le cadre de sa campagne « Lutter pour l'impunité », ***La révélation*** est un fervent plaidoyer pour rendre justice et permettre que la vérité soit faite sur le conflit de l'ex-Yougoslavie.

Amerrika est une histoire de déracinement et d'identité. La réalisatrice y dépeint le mal du pays des exilés et leur adaptation difficile dans une Amérique traumatisée par les attentats du 11 septembre et la guerre en Irak.

Drame puissant et passionnant, ***Même la pluie*** parle d'un sujet de plus en plus d'actualité : la privatisation du service public de l'eau compromettant l'accès de cette ressource indispensable à la survie.

Bien que, sur le ton de la comédie, ***Le nom des gens*** traite de nombreux sujets graves : l'occupation allemande, la Shoah, la guerre d'Algérie, la politique française d'intégration, la présence de Jean-Marie Le Pen au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle française de 2002, la laïcité à la française, le port du voile ...

Combinant comédie romantique et thriller politique, ***Dans ses yeux*** éclaire, sans équivoque, sur les notions de justice et de pouvoir sous la dictature argentine des années 70.

Rappelons que **Le Cinéma des Résistances** maintient sa coutume du débat qui suit chaque projection et qui permet au public d'exprimer librement son émotion et sa réflexion critique sur le fond et la forme du film. Les échanges peuvent ensuite continuer autour du Verre de l'Amitié offert par la Maison de la Laïcité.

Toutes les projections se font dans la salle **Robert Joly** située au rez-de-chaussée et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Prix d'entrée : 3 € par séance

Abonnement : 12 € pour 5 séances (valable sur plusieurs saisons)

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

Voiturage gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26

Le Cinéma des Résistances est une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz A.S.B.L. avec la collaboration de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut – Secteur des Animations et de la Formation.

« Résister, désobéir, refuser... un choix ?

Quels ressorts font qu'un individu, un groupe, une communauté, un peuple se saisit de son destin en prenant le risque soit de dire non, soit de s'opposer par divers moyens à ce qu'il rencontre d'insupportable ? ».

Mimie Lemoine

Lundis 12 et 26 septembre : atelier d'aquarelles

Vu le succès de cet atelier rencontré après un an de fonctionnement, Anne-Marie André, notre peintre-animatrice a accepté de démarrer une nouvelle session.

Nous espérons que les « aquarellistes » ont mis à profit les deux mois de congé pour nettoyer et préparer leur matériel afin de pouvoir poser sur la feuille blanche les premières couleurs faisant apparaître des compositions picturales originales.

Tout est prêt à la Maison de la Laïcité pour accueillir les habitués et les nouveaux candidats qui veulent s'initier à l'aquarelle.

Pour rappel, l'activité se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut dépasser 12 à 15 personnes maximum afin de permettre de dispenser conseils et assistance, toujours dans la bonne humeur.

Anne-Marie André

امريڪا

Quinzaine
des Réalisateur
FESTIVAL DE CANNES 2009

Nisreen Faour
Hiam Abbass

amerrika

Un film de Cherien Dabis

www.amerrika-film.com



Le cinéma des résistances

Le Ciné-club de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Jeudi 8 septembre 2011 à 20 heures

AMERRIKA

un film de Cherien Dabis

Prix de la Critique Internationale à la quinzaine des réalisateurs de Cannes en 2009.

Mouna, divorcée et mère d'un adolescent, est une femme palestinienne enthousiaste et optimiste. Au cœur des territoires occupés, le quotidien est pourtant éprouvant et l'horizon morose. Et puis un jour, quitter cette vie et aller travailler aux Etats-Unis devient possible : étrangère en son pays, Mouna peut bien l'être ailleurs.

Elle part alors avec son fils Fadi rejoindre sa sœur installée depuis 15 ans au fin fond de l'Illinois.

Après le réconfort des retrouvailles, Mouna et Fadi vont devoir trouver leur place dans cette "Amerrika" tant rêvée. Mais les Etats-Unis, partis en guerre contre le "diable" Saddam, ont une bien étrange conception de l'hospitalité. Il en faudra davantage pour freiner Mouna dans sa quête d'une vie meilleure...

Les problèmes d'intégration, d'identité, de déracinement, le rapport entre générations et le rapport entre immigrés récents et plus anciens sont abordés avec une touche pleine de chaleur, d'optimisme et d'humanité. « La comédie nourrit le propos sans jamais l'appuyer et pourtant, on en ressort tout autant marqué que si l'abord avait été documentaire. » (www.essessif.com)

P.A.F. : 3 €(abonnement 5 séances : 12 €)

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Voiturage gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Mimie Lemoine

22 et 29 septembre : L'atelier d'art floral reprend vigueur



floraux
les maisons.

Après deux mois de congé durant lesquels, en Belgique, la nature ne nous a pas permis de profiter d'un temps chaud et ensoleillé, les participants à cet atelier vont retrouver leur créativité et leur imagination pour préparer des montages qui apporteront fleurs, verdure et couleurs dans

Mais au-delà des réalisations se trouvent les plaisirs de l'échange et des rencontres amicales.

Comme la fréquentation de cet atelier est en augmentation et afin de ne pas devoir refuser des participants, nous avons décidé d'organiser un nouveau groupe avec les personnes qui se sont inscrites durant les mois de juillet et août.

En début septembre, elles seront invitées par courrier, à une première réunion de contact.

Pour les « chevronnées », rendez-vous les 22 et 29 septembre en n'oubliant pas le matériel habituel.

La participation aux frais reste fixée à 10 € et comprend les fleurs, le matériel de décoration et le petit café.

Afin de permettre l'achat préalable des fleurs et du matériel, nous vous demandons de vous inscrire une semaine avant la première date de réunion.

Au plaisir de vous retrouver.

Marie-Christine Cuchet

Un cours d'italien à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz Premières dates : lundis 5, 12 et 26 septembre

A partir du mois de septembre, un cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte sera organisé dans notre maison.

Il s'agit d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz.

Ces cours sont ouverts gratuitement à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.

Il ne s'agit donc pas d'une formation scolaire aboutissant à un quelconque certificat ou diplôme.

Ces séances se dérouleront 3 lundis par mois, de 17 à 19 heures, aux dates ne correspondant pas à nos activités. Il sera animé par Madame Sophie MATHIEU.

Pourquoi ce partenariat ?

Cette association et nous avons fait le constat commun que les rencontres sont essentielles afin d'aller à la découverte de l'autre par le biais d'activités culturelles ou sociales dont les citoyens d'une même entité sont parfois, l'un et l'autre, éloigné par manque de contact ou d'information.

La communauté italienne est implantée depuis des décennies dans notre région et souhaite notamment que sa culture sociale reste présente dans la mémoire de sa jeunesse qui n'a pas le vécu des parents.

Cela passe par la connaissance au moins orale de sa langue au travers de sa culture et de ses traditions au sens large.

Mais cette connaissance doit aussi s'intégrer dans le tissu culturel et social de la région et du pays dans lequel la communauté vit, s'exprime et évolue.

Voilà pourquoi la Maison de la Laïcité a accepté qu'un cours d'italien, ouvert à tous, se déroule dans ses locaux, premier pas pour d'autres activités éventuelles en partenariat.

Nous nous sommes bien entendu informés des statuts de cette association afin d'être assuré de sa neutralité.

Cette association n'adhère à aucun courant politique, philosophique ou religieux, ce qui serait contraire à la Charte des Maisons de la Laïcité.

Elle ne participera à aucune assemblée ou prise de décisions concernant notre maison en particulier et la laïcité en général n'étant pas une association affiliée au Centre d'Action Laïque.

Inscriptions

Si vous souhaitez participer à ce cours, vous pouvez vous inscrire auprès de Monsieur Diprima Tony au 064/ 44 76 67 ou au 0499/31 65 92 ou à notre numéro habituel 064/ 44 23 26.

Pour plus de renseignements, vous êtes invités à participer à la première séance, le 5 septembre prochain.

Yvan Nicaise

Vendredi 16 Septembre à 19 h30 : Conférence-débat
« Choisir sa mort : un droit, une ultime liberté »

Par le Docteur Dominique Lossignol, spécialiste de la douleur et des soins supportifs à l'Institut Bordet, Vice-Président de l'A.D.M.D.*

*Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Fréquemment, lors de nos activités, des personnes emportent un petit folder de cette association qui explique succinctement ses objectifs et son action.

Plusieurs d'entre elles nous ont demandé s'il serait possible d'organiser une rencontre où, après un petit exposé, elles pourraient poser les questions répondant à leurs interrogations.

Que peut-on attendre de cette conférence ?

Cette conférence vise à apporter des réponses à diverses questions très souvent posées concernant le droit de tout malade :

- de décider si un traitement doit être poursuivi ou interrompu
- de bénéficier s'il le souhaite, des meilleurs soins palliatifs
- de bénéficier d'une euthanasie s'il se trouve dans la situation sans issue prévue par la loi
- D'être assuré que soit respectée leur volonté antérieure relative à leur mort au cas où une maladie incurable les plongerait dans un état de dégradation physique ou intellectuelle irréversible.

Quelques questions auxquelles l'ADMD peut vous apporter une réponse

Un testament destiné à faire connaître ses volontés pour le cas où nous serions incapables de les exprimer est-il possible ? Sous quelle forme ?

Pourquoi choisir un mandataire dont le rôle est d'intervenir en faveur du testateur si l'on devient incapable d'exprimer ses volontés ?

Comment avoir recours à l'ADMD pour être conseillé dans la défense de nos droits ?

Et bien d'autres questions qui pourront être posées durant cette conférence.

Mieux connaître l'ADMD

L'ADMD est une association créée en 1981 qui reçoit pour son action l'appui de plusieurs centaines de personnalités, de plus de 2.500 médecins et de milliers de sympathisants.

L'ADMD utilise tous les moyens possibles pour assurer la diffusion de ses idées et pour gagner à ses vues le corps médical et le monde politique. Elle a été particulièrement active dans les discussions qui ont abouti au vote de la loi dépénalisant l'euthanasie.

Elle organise des réunions, des conférences et des débats ; elle participe aux colloques nationaux et internationaux relevant de préoccupations identiques aux siennes.

Notre conférencier : Le Docteur Lossignol

Un praticien engagé aimant la vie mais souvent face à la mort

Chef de clinique à l'Institut Bordet de Bruxelles, le Docteur Lossignol est un des invités attendu, écouté et consulté dans de nombreuses instances, y compris sur le plan international.

Le 3 avril dernier, il a participé à l'émission « Et Dieu dans tout ça ? », magazine des philosophies et des religions sur la RTBF - La Première- et a défendu le thème de l'euthanasie avec sa force de conviction habituelle.

En 2010, au moment où le Québec réfléchissait à la légalisation de l'euthanasie, il a rencontré les membres de la Commission parlementaire sur le droit de mourir dans la dignité, pour témoigner de l'expérience belge.

Un journal québécois titrait :

« Comme tout médecin, le Dr Dominique Lossignol a été formé pour soigner, pour protéger la vie. Mais quand la vie n'est plus que souffrance et qu'un patient

lui demande de l'aider à mourir dans la dignité, le Dr Lossignol collabore entièrement. Pour lui, il s'agit d'un geste de compassion ultime ».

Ce titre résume sa philosophie et celle de l'ADMD dont il est l'un des vice-présidents.

Dans un article qu'il a rédigé pour la revue Bordet news en 2008, sous le titre « Fin de vie, fin de parcours ? », il termine en ces termes :

« Une conclusion qui ne s'impose ni ne s'oblige nous vient des épicuriens : “Tant que nous sommes, la mort n'est pas ; quand la mort est, nous ne sommes plus”.

Mais il ne doit y avoir ni révolte, ni violence face à une telle réalité. Tout au plus devons-nous aménager notre vie de telle sorte qu'au moment venu, nous puissions compter à la fois sur nos proches, soignants et amis et sur nous-mêmes ».

En tant que laïque, voilà bien la dernière volonté que nous voulons voir respectée pour chaque personne.

Rendez-vous le 16 septembre.

Entrée libre comme à toutes nos conférences

Yvan Nicaise

Créationnisme et biologie scientifique ne se situent pas dans la même catégorie

Le créationnisme, se fondant sur une narration, un mythe, affirme une Vérité définitive et immuable dont la pertinence réside essentiellement dans son ancienneté et dans son origine prétendument transcendante. C'est la référence fixiste au passé, considéré comme principale source de certitude.

La biologie, fortement structurée par le modèle évolutionniste, est le fruit d'une argumentation et représente l'état actuel d'une construction mentale décrivant de manière largement satisfaisante le champ du vivant.

Toujours susceptible de progrès, elle mise sur le présent et l'avenir.

Paul DANBLON

Extrait de la préface de l'ouvrage « DARWIN, 200 ans après : un regard laïque » édité par Charles Susanne et Georges Sand – collection « Outils » Editions du Grand Orient de Belgique.



Bientôt à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Les « serious game », jeux dits « sérieux », sont une nouvelle conception du jeu vidéo. Ils offrent une nouvelle approche pédagogique, car ils apprennent quelque chose au joueur, le font réfléchir et éveillent son intérêt à un sujet sérieux sous prétexte d'un jeu.

Grâce à une collaboration étroite avec la société montoise Fishing Cactus, le jeu vidéo tactile de la Fédération des Maisons de la Laïcité a vu le jour sous le nom de « Expli-City ».

Pourquoi ce « serious games » a-t-il été conçu ?

L'aventure « Expli-City » s'ancre dans le cycle d'actions « Dessinons notre démocratie ». En vue des élections communales et provinciales de 2012, la volonté de la Fédération des Maisons de la Laïcité est d'éclaircir les concepts liés à la démocratie, souvent flous.

Expli-City, la démocratie au bout des doigts !

D'un toucher d'écran, plongez-vous dans Expli-City, une ville imaginaire dont les quartiers animés vous expliqueront le système démocratique belge avec amusement et simplicité.

D'abord, comblez les espaces libres de cette cité quasi déserte, et dessinez-là à votre image. Par la même occasion, découvrez la politique d'aménagement d'une ville. Puis, baladez-vous : sous les flocons de neige, traversez la Place des Lois qui aborde la séparation des pouvoirs, empruntez la Rue du Temps dont les stèles racontent l'évolution du droit de vote, déployez votre parapluie dans l'Impasse du Noir Destin qui évoque la deuxième guerre mondiale, arrêtez-vous sur la Place Dédale pour en savoir plus sur les différents niveaux de pouvoirs... Et découvrez bien d'autres thématiques encore, parce qu'Expli-City ne manque pas de recoins.

A la fin de votre balade, testez vos connaissances et tentez de devenir Maître-citoyen !

Informez les jeunes de 17 ans et plus, mais aussi les adultes de votre entourage, de l'existence de cette activité. Dès que nous recevons entre 9 et 15 inscriptions, une date de session pourra être définie.

Inscription dès maintenant à notre maison (064/442326)

Plus d'information sur le site : www.fdml.be

Dimanche 25 septembre à 16h00
« Les diablogues » par le Théâtre de la Dodane

**Après nous avoir présenté, en mars 2010, un spectacle intitulé
«*Si différents ?*», le Théâtre de la Dodane nous revient avec
«*Les diablogues*» de Roland Dubillard.**

Conception : Pascale Quevauvillers

Régie son et lumières : Stéphane Denayer

Avec Pierre Anthoine, Rossano Barchi, Pierre Dehon, Florian Ghislain, Gérard Guilmot, Pascale Guevauvillers et Joseph Vanbellingen.



Un spectacle désopilant : Le « non-sens » au service du rire

Cette pièce a été interprétée dans de nombreux théâtres dont les théâtres Marigny et du Rond Point à Paris ainsi qu'au Festival d'Avignon en 2010.

Des comédiennes et comédiens de renom comme Muriel Robin, François Morel, Alain Bouzigues, Jacques Gambim, ...l'ont interprétée.

Partout, elle remporta un formidable succès.

TV5 Monde l'a diffusée en 2010 sur toutes ses chaînes francophones.

Son fil conducteur

Si un individu vous affirme qu'il est une pendule, peut-être vaut-il mieux ne pas le contredire. Il doit avoir ses raisons. Après tout, on ne sait jamais.

Dans «Les diablogues», Roland Dubillard réinvente à sa façon le dialogue de sourds. Prenez deux protagonistes, appelez-les Un et Deux, et donnez-leur l'apparence de comédiens pince-sans-rire ; Puis prenez-en deux autres, puis croisez-les.

Bientôt le réel se met à tanguer. L'analyse d'une simple expression déclenche des catastrophes de malentendus, des cascades de quiproquos, des tonnes de calembours vertigineux. Le quotidien bascule dans le fantastique, l'ordre cède la

place au chaos le plus hilarant. Les artistes sont les interprètes d'un monde personnel où se rejoignent humour, gravité, poésie avec, en commun dans leur parcours artistique, une attention portée à l'humain, à son imperfection, à ses méandres.

Les facétieux diálogos de Roland Dubillard nous offrent un beau moment de théâtre entre calembours et finesse poétique...

En savoir plus sur le Théâtre de la Dodane

Il y a 20 ans, Diane Quevauvillers créait le Théâtre de la Dodane avec la pièce «*Les jours heureux*» de Claude-André Puget.

En 2007, sa fille Pascale reprenait le flambeau avec «*Bronzés au bord de la crise de rire*» en offrant la possibilité à ses anciens élèves de l'Académie d'avoir l'expérience des planches dans des conditions professionnelles.

Ce qui fût déjà le cas à travers divers spectacles : «*Pardonnez-leur*», «*Mieux vaut en rire*», «*Frou –frou*», «*Si Enghien m'était conté*» et de nombreuses pièces de théâtre dont «*Si différents*» que nous avons applaudie en mars 2010 dans notre maison.

Aujourd'hui, en mettant en scène «*Les dialogues*», c'est un nouveau défi qu'elle et les comédiens qui l'accompagnent se sont lancés.

Et un bonus laïque : presque tous les comédiens sont membres actifs de la Maison de la Laïcité de Tubize.

Entrée : 6 €

Prévente et réservation : 5 € au 064/442326 ou directement à la Maison de la Laïcité

Le nombre de place étant limité, les réservations sont ouvertes dès maintenant.

Yvan Nicaise

Quelques photos de la clôture des ateliers d'aquarelles et d'art floral



Ces deux activités se déroulent deux fois par mois et rassemblent, pour l'une, les amoureux de montages floraux toujours différents, résultats de la créativité de chaque participant dirigé avec compétence par notre vice-présidente Marie-Christine et pour l'autre, les participants en recherches picturales inspirées par les thèmes proposés par l'animatrice et peintre Anne-Marie.





Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz

Maison de la laïcité
Morlanwelz

Le Théâtre de la Dodane présente

Dimanche 25 septembre à 16h



LES DIABLOGUES

de Roland Dubillard

**Le « non-sens »
au service du rire**

Conception : Pascale Quevauvillers
Régie son & lumières : Stéphane Denayer
Avec Pierre Anthoine, Rossano Barchi
Pierre Dehon, Florian Ghislain
Géraud Guilmot, Pascale Quevauvillers
Joseph Vanbellinghen

Entrée : 6 €

Prévente et réservation : 5€

**Spectacle et réservation
à la Maison de la Laïcité**

Place Albert 1er, 16a

7140 Morlanwelz

064/ 44.23.26

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila

Ed. Res : Yvan Nicaise - Place Albert 1er 16a - 7140 Morlanwelz